

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2016205177

Dossier numéro : 2016-10-06/05

Titre

6 OCTOBRE 2016. - Extrait de l'arrêt n° 125/2016 du 6 octobre 2016 - (Numéros du rôle : 6187, 6190 et 6191) annulation

Source : COUR CONSTITUTIONNELLE

Publication : Moniteur belge du 20-10-2016 page : 70835

Entrée en vigueur :

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

En cause : les recours en annulation partielle du décret de la Région flamande du 25 avril 2014 relatif au permis d'environnement, introduits par l'ASBL " Aktiekomitee Red de Voorkempen " et autres, par l'ASBL " Natuurpunt, Vereniging voor natuur en landschap in Vlaanderen " et autres et par A.M. et autres.

...

Par ces motifs,
la Cour

- annule l'article 226 du décret de la Région flamande du 25 avril 2014 relatif au permis d'environnement;
- rejette les recours pour le surplus.